

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue au centre multifonctionnel, **jeudi 6 mai 2021 à 19h00**

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Absent :
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Ordre du jour de la rencontre

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du règlement d'emprunt 200-2021
- 4- Période de questions
- 5- Fermeture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-05-151 Il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3. ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 200-2021

2021-05-152 **Considérant** qu'un avis de motion du règlement d'emprunt 200-2021 a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 mai 2021 ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé et qu'une présentation de celui-ci a été faite auprès des membres du conseil lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 mai 2021 ;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 200-2021 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement d'emprunt 200-2021 décrétant une dépense de 2 377 601\$ et un emprunt de 2 182 818\$ pour des travaux de réfection d'aqueduc et d'égout dans les rues Poulin et Mercier et l'affectation de la somme de 194 783\$ du solde disponible du règlement 178-2019, pour la dépense prévue à ce règlement.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

5. FERMETURE DE LA SÉANCE

2021-05-153

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 19h15

Dany Quirion, maire

Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier